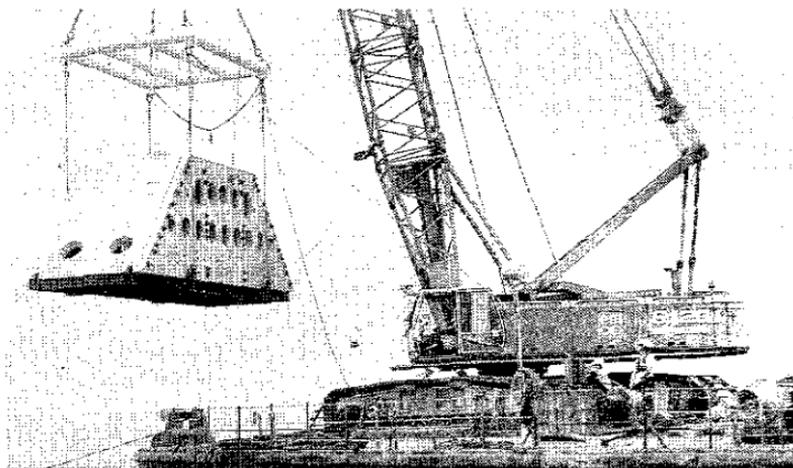


Un nouvel habitat pour poissons



Quelle faune ? Quelle flore ? Dans quelles proportions ? Les interrogations sont encore multiples mais de forts espoirs se font jour dans l'implantation en mer, au large d'Étretat et Fécamp, d'un premier volume de récifs artificiels destinés à développer la ressource en poissons (lire nos éditions du 29 mai). C'est ici une première en Manche et l'aboutissement de plus de cinq années de travail pour la CCI de Fécamp-Bolbec, maître d'ouvrage. Les premiers éléments de béton mis à l'eau ce week-end serviront, dans un premier temps de base d'étude scientifique, avant d'être mis à disposition et géré par les professionnels du littoral cauchois. A terme, ces structures pourront être utilisées par les unités professionnelles pratiquant la petite pêche ou la pêche côtière, hors chalutage, ainsi que par les pêcheurs plaisanciers. Si les études démontrent que les récifs remplissent leur fonction, il deviendra envisageable de généraliser le mouillage de structures sur les fonds marins afin que la filière halieutique puisse poursuivre son activité.

L'investissement, d'un montant d'un million d'euros, est financé pour moitié par l'Union européenne (Ifop), et par la région Haute-Normandie et le département de Seine-Maritime.